



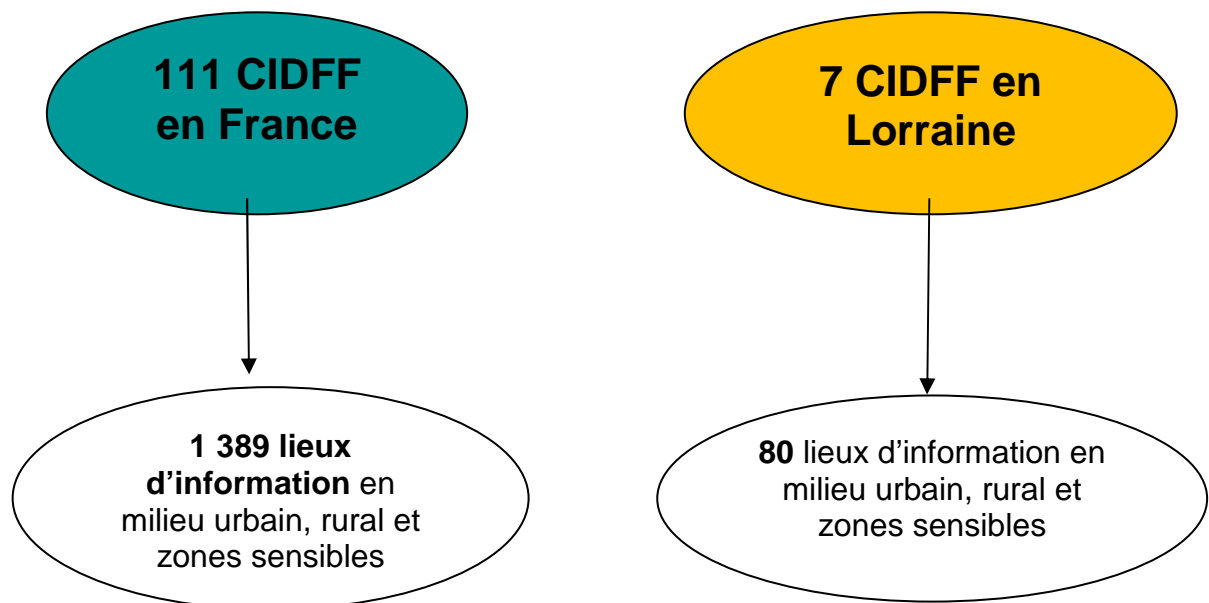
Synthèse de présentation

CIDFF Meuse – 7, rue Alexis Carrel 55100 VERDUN
Tel : 03 29 86 70 41 – Courriel : cidff55@orange.fr
Site internet : www.cidffmeuse.fr

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Un réseau national de proximité

Une action transversale pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes



Présentation du CIDFF Meuse

Une mission d'intérêt général/ un agrément par l'Etat

Association Loi 1901, départementale, créée le 20 juin 1991, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles remplit **une mission d'intérêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Pour mettre en oeuvre cette mission, le CIDFF **informe, oriente et accompagne** le public et **en priorité les femmes** dans les domaines suivants :

Accès au droit : Connaître ses droits pour les faire valoir.

Lutte contre les violences sexistes : Combattre un archaïsme social qui entrave la liberté, l'intégrité et la sécurité des femmes.

Emploi et création d'activité : Favoriser l'accès à l'emploi pour une véritable autonomie personnelle.

Vie familiale et parentalité : Un engagement pour une parentalité responsable et partagée.

Santé : Des actions centrées sur la prévention.

Éducation et citoyenneté : Des leviers pour éliminer les stéréotypes.

Des agréments et missions particulières

- **Aide et soutien aux victimes d'infractions :** Mission confiée par le Ministère de la Justice depuis 1994
- **Établissement d'Information de Consultation et de Conseil Familial (EICCF) :** le CIDFF MEUSE est conventionné avec la DDASS depuis le 1^{er} janvier 2006.
- **Service de Médiation familiale :** Ce service existe depuis 1999 au sein de l'association. En 2006, ce service a fait l'objet d'un agrément dans le cadre de la prestation du référentiel national d'activité et de financement des services de médiation.
- **Accueil de jour de femmes victimes de violences :** Labellisation obtenue en septembre 2012 pour le siège social.

Des conventions partenariales

Convention relative à la mise en œuvre du Service Public de l’Orientation tout au long de la vie dans le territoire de la Meuse du Nord permettant au CIDFF Meuse et à un ensemble d’acteurs de l’orientation de porter **le label « Orientation pour tous – Pôle information et orientation sur les métiers et les formations »** - convention signée le 3 avril 2012

Convention de collaboration départementale pour l’insertion professionnelle et les droits des femmes ainsi que l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette convention associe Pôle Emploi, l’Etat (Préfecture/DDDFE), le CIDFF et Avec Elles – convention signée le 18 septembre 2012

Convention départementale relative au traitement des mains courantes et PV de renseignements judiciaires en matière de violences conjugales. Convention signée par la Préfète, les deux procureurs, le Directeur Départemental de la Sécurité publique, le Commandant du Groupement de gendarmerie Nationale, le Président du Conseil Général et la Présidente du CIDFF Meuse. Cette convention prévoit une collaboration accrue entre les signataires – convention signée le 30 juin 2014

Convention avec le Conseil Départemental de l’Accès au Droit de Meuse visant à faire reconnaître l’ensemble des Points d’Information du CIDFF, « Point accès au droit itinérant »

Convention relative au Dispositif de téléprotection grave danger – TGD – dans le département de la Meuse. Convention signée par le Préfet, les deux Procureurs, les deux Président-e-s des TGI de Meuse, le Directeur Départemental de la Sécurité publique, le Commandant du Groupement de Gendarmerie Nationale, le Directeur adjoint du SPIP de Meuse, le Délégué Régional Orange Lorraine, le Directeur Général GTS Mondial Assistance et la Présidente du CIDFF Meuse. Cette convention a pour objectif de déployer le dispositif en Meuse. Le CIDFF est chargé de réaliser l’évaluation personnalisée des victimes et d’accompagner les bénéficiaires du dispositif – convention signée le 29 septembre 2015

Convention départementale relative à la mise en place d’une intervenante sociale en commissariat et gendarmerie. Convention signée par le Préfet, le Directeur Départemental de la Sécurité publique, le Commandant du Groupement de Gendarmerie Nationale, le Président du Conseil Général, le Président de la Communauté d’Agglomération de Bar Le Duc Sud Meuse et la Présidente du CIDFF Meuse. Cette convention prévoit la mise à disposition par le CIDFF d’une intervenante sociale au sein du commissariat de Bar Le Duc et du groupement départemental de gendarmerie afin d’assurer une écoute et une intervention sociale de 1^{er} niveau des victimes et des personnes en détresse sollicitant les services de la police et de la gendarmerie – convention signée le 23 octobre 2015

Des engagements

Une prise en compte globale des situations

Une information confidentielle et gratuite*

Un accueil personnalisé

Une **neutralité** politique et professionnelle

* en matière de médiation familiale, entretiens payants – application du barème CNAF – excepté entretien d'information.

En 2014

4 384 personnes informées individuellement et collectivement.

859 suivis/accompagnements réalisés

163 actions collectives menées

Une approche spécifique

Réalisation de **diagnostics** territorialisés/thématiques

Participation aux **instances et dispositifs** mis en place dans les territoires

Sortir d'une analyse neutre des faits sociaux

Analyser toute problématique sociale par le genre pour développer des actions susceptibles de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes

Faire remonter aux pouvoirs publics les éléments d'analyse issus de l'activité d'information des femmes et des familles

Intervenir de manière transversale et globale sur l'ensemble des problématiques rencontrées par les femmes.

Un Conseil d'Administration investi et porteur des valeurs de notre association...

Collège des membres actifs

Sandrine PENNESI – Présidente
Wanda PEZZELATO – Trésorière
Michèle FILLON – PIONNIER - Secrétaire
Danielle COMBE – Membre
Marie-Hélène SIMON – Membre
Catherine TEXIER - Membre
Didier BERTRAND – Association Avec Elles
Denise LOUYOT – APF
Khadija BERRELHI – AMATRAMI

Collège des membres de droit

Madame la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Madame la Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Monsieur le Procureur de la République : TGI de Verdun
Monsieur le Procureur de la République : TGI de Bar le Duc
Madame BOIDIN Colette – CIAS Com Agglo Bar Le Duc
Madame PROT Christine – Adj. Aff.Sociales – Mairie de Verdun

Collège des membres associés

Monsieur RAFFA Thierry représentant la DT Pôle Emploi

« Les membres de l'association respectent la déontologie fixée par la charte et par le projet associatif national du réseau des CIDFF. »

Article 6 des statuts du CIDFF Meuse

Une équipe pluridisciplinaire qualifiée et formée au service des femmes et des hommes.

1 directrice

2 juristes titulaires d'un master en droit

1 référente femmes victimes de violences

1 intervenante sociale en commissariat et gendarmerie

1 médiatrice familiale diplômée d'Etat/
Conseillère conjugale et familiale

2 conseillères emploi/insertion dont 1
chargée de développement

1 assistante de gestion
1 secrétaire chargée d'accueil et de communication

Dans une approche fondée sur **la promotion de l'autonomie des femmes** privilégiant la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes, notre CIDFF s'efforce de développer **l'accès à l'information sur les droits des femmes**, notamment par la mise en place de **lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation dans tous les domaines relevant de sa compétence** en veillant à la complémentarité de ses différentes fonctions. Les services proposés peuvent, en fonction du domaine concerné, **aller d'un simple entretien à une consultation de conseil, d'accompagnement à la démarche ou de suivi individuel ou collectif.**

Une démarche territorialisée

15 points d'information en Meuse – Une collaboration indispensable avec les collectivités territoriales

2 bureaux d'aide aux victimes au sein des TGI de Verdun et Bar Le Duc – Un partenariat soutenu avec les parquets de Meuse

Participation à de nombreux dispositifs : Conseil Départemental de l'Accès au Droit, Conseil Départemental de Prévention, Sous-groupe d'action violences (dans le cadre du CDP), CISPD de l'agglomération de Bar Le Duc Sud Meuse, de Verdun et de Commercy ; CLSPD de St Mihiel...

Fort d'une expérience voire d'une expertise sur la situation des femmes en Meuse, le CIDFF participe à de nombreux dispositifs et est force de proposition dans de nombreux groupes de travail.

La présence territorialisée du CIDFF, permet de diminuer l'obstacle de mobilité que rencontrent de nombreux-ses meusiens et meusiennes, et d'offrir des espaces individuels et collectifs d'écoute et d'information au plus proche du besoin.

Verdun – siège social : Présence du lundi au vendredi de 8h à 17h30 – **ensemble des services**

Bar Le Duc : Présence hebdomadaire : juriste, conseillère emploi, médiatrice familiale/conseillère conjugale et familiale

Permanences bimensuelles accès au droit/aide aux victimes : Commercy, Ligny, Stenay, Etain

Permanences mensuelles accès au droit/aide aux victimes : Damvillers, Bouligny, Clermont, Fresnes, Vigneulles/Apremont, St Mihiel, Revigny, Vaucouleurs, Gondrecourt.

Bureaux d'aide aux victimes
TGI de Verdun : Tous les mercredis de 8h45 à 11h45
TGI de Bar Le Duc : Tous les mardis de 8h45 à 11h45

